

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **macie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **ologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **aire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **die et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND : 30307

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 6729 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL FIHRI FARIDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : EL FIHRI FARIDA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/4/20	G	20		
	soch	50		
	5700	100		
	5700	100	1100	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	3/13/20	149,20 DH

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE CASAL Rue Amorante 50 Casablanca Tél : 05 22 23 67 17	16/6/2020	B 1030	1518,50

### AUXILIAIRES MEDICAUX

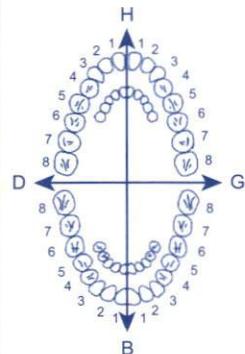
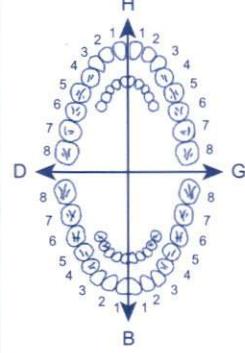
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	
	G			
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

DOCTEUR RACHID LARAKI

Le 31 juil

# **ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE DES HOPITAUX DE PARIS**

**ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTÉ  
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)**

## MEDECINE INTERNE

Victor plus



50,0° N; le retin 20 per.

Dear Father



49,60  
x 21 At 1/15; x 3

Mar 13 + 3

149.2° DH

الدكتور راشد العراقي  
Dr. Rashed LARAKI

Médecin Infirmier  
400, Bd Béthim Constant, Béjaia - Tél: 03 22 22 00 00  
Fax: 03 22 22 00 00

## **DOCTEUR RACHID LARAKI**

**ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE  
DES HOPITAUX DE PARIS**

**ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE  
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)**

## MEDECINE INTERNE

Neckline Folds

- NFS Mg VSCAT
  - TSH
  - creatinine,  $K^+$ ,  $C_e^{++}$ , glucose
  - $\bar{U}(U+1)_{L+1}$ ,
  - ASAT ASAT



A barcode sticker with the following information:  
Mme EL FIIFI Farida  
04-05-1987  
2002263039  
26-02-2020  
00:00  
SUR CAHIER  
ARAK

A circular stamp in the top right corner reads: "FALAHI LIBRARY" and "IRAQ 2010".

Dr. Rachid Z. Al-Dabbagh  
Medecin en Médecine Générale  
100, Bd Brabois, 5400 Nancy  
Tél. : 03 83 32 98 16 - Fax : 03 83 32 98 10  
Courriel : rachid.al-dabbagh@wanadoo.fr

# VITATLON® plus

Goût sucré sans sucre

## FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATIONS

Comprimés effervescents en boîtes de 10 et 20 comprimés.

## COMPOSITION QUALITATIVE

Acide ascorbique (Vitamine C) .....	500 mg
Pyridoxine (Vitamine B6) .....	10 mg
Nicotinamide (Vitamine PP) .....	50 mg
Aspartate de magnésium .....	200 mg
Excipients qsp .....	1 comprimé effervescent

## CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Anti-asthénique.

## DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

- Etats de fatigue passagers de l'adulte (à partir de 15 ans)

- En traitement d'appoint de l'asthénie fonctionnelle

Ce médicament ne contenant pas de sucre, il peut être administré au diabétique et en cas de mauvais état dentaire ou de régime hypocalorique.

## DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

- Lithiasés rénales oxalocalciques pour des doses supérieures à 1 g par jour d'acide ascorbique

- Levodopa (Cf. Interactions).

## MISE EN GARDE SPECIALE

En raison d'un effet légèrement stimulant, il est préférable de ne pas prendre ce produit en fin de journée.

## INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Liées à la présence de pyridoxine.

Levodopa : inhibition de l'activité de la Levodopa lorsqu'elle est utilisée sans inhibiteur de la dopadécarboxylase périphérique.

Eviter tout apport de pyridoxine en l'absence d'inhibiteur de la dopadécarboxylase.

## COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?

Réservez à l'adulte (à partir de 15 ans)

1 à 2 comprimés par jour, dissous dans un demi-verre d'eau.

## EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

Aux doses thérapeutiques, VITATLON® PLUS n'entraîne pas d'effets indésirables.

## LISTE DES EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

Aspartam

Sodium : environ 0,364 g de sodium par comprimé.

## CONSERVATION

Tube à conserver bien fermé à l'abri de la chaleur et de l'humidité

---

Ceci est un médicament

Un médicament n'est pas un produit comme les autres

Il vous concerne, vous et votre santé

Le médicament est un produit actif

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger

Il ne faut jamais abuser des médicaments

Il ne faut utiliser les médicaments qu'à bon escient

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre seule initiative

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin

---

## NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS

---

LABORATOIRES DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES D'AFRIQUE DU NORD  
LAPROPHAN S.A. 21, Rue des Oudaya - Casablanca

## Notice

### 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT :

## D-CURE® FORTE 100.000 U.I., solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Substance active : Cholécalciférol (Vitamine D 3).

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toutes autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

### 2. COMPOSITION DU MEDICAMENT :

Ampoules buvables de 1 ml de solution huileuse :

Principe actif : Cholécalciférol 100.000 U.I.

Excipients :

Acétate d'alpha-Tocophérol - Essence d'écorce d'orange douce - Oléate de Polyglycérol (E475) - Huile d'olive raffinée pour faire 1 ml (= une ampoule).

### 3. CLASSE PHARMACEUTIQUE :

Vitamines.

### 4. INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

### 5. POSOLOGIE :

Mode et voies d'administration :

Administration orale.

Les ampoules doivent être prises ou administrées conformément aux instructions de dosage.

La dose sera prise telle quelle ou en mélange avec des liquides.

Fréquence d'administration-durée du traitement :

Utilisez toujours D-CURE FORTE conformément aux instructions de votre médecin. En cas de doute, consultez à nouveau votre médecin ou pharmacien.

Le dosage doit être déterminé au cas par cas par le médecin traitant. S'il ne nous a pas été prescrit, il est recommandé de prendre une dose unique ou une dose cumulée de 100.000 UI sur 1 semaine.

Il est possible d'administrer 1 ampoule de D-CURE FORTE 100 000 U.I. en une seule dose ou 4 ampoules de D-CURE 25.000 U.I. par semaine. (100.000 U.I.).

### 6. CONTRE INDICATION :

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE.
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

**DOCTEUR Rachid LARAKI**  
**MÉDECINE INTERNE**

400 Bd Brahim Roudani -Maarif – 20330 - Casablanca - Maroc  
 Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlarakim.terne@gmail.com

M, Mme El fili Farida

Casablanca le 24/2/20

**DYNAMAP**

$\text{Pm} = 97\%$

	SYST	MOY	DIAST	POULS
Bras droit	160	111	80	84
Bras gauche	147	116	85	81
2 mn	157	114	87	81
4 mn				
6 mn				
Debout 1 mn	156	114	86	104
Debout 3 mn				

**CONCLUSION :** .....

$\text{Pm} = 97\%$

Systol

Dr Rachid LARAKI  
 Médecine Interne  
 400 Bd Brahim Roudani - Maarif - Casablanca  
 Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

**DOCTEUR RACHID LARAKI**  
**MÉDECINE INTERNE**

400 Bd Brahim Roudani -Maarif - 20330 - Casablanca- Maroc  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email :rlaraki.interniste@gmail.com

M. Mme El Fihri Farida,  
Casablanca le 24/02/2020

**EXAMEN DES URINES  
A LA BANDELETTE**

UROBILINOGENE : ✓

GLUCOSE : ✓

BILIRUBINE : ✓

CETONES : ✓

DENSITE : (1.01)

SANG : ↗

PH : ↘

PROTEINES : ↗

NITRITE : ↗

LEUCOCYTES : ✓

CONCLUSION : .....

Dr Rachid LARAKI  
Médecine Interne  
400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 Casablanca  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

# **DOCTEUR RACHID LARAKI**

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris  
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

## **MÉDECINE INTERNE**

### **Note d'honoraires**

Mme El Fihri Farida

Casablanca, le 24/02/2020

<b>Acte</b>	<b>Montant</b>
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
Dynamap +SpO2	150,00 DH
ECG + Rythme	400,00 DH
Total	1 100,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 1 100,00 DH  
(Mille cent dirhams)

الدكتور رشيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI  
Néphrologue interne  
400 Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maroc  
Téléphone : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : [rilaraki.interniste@gmail.com](mailto:rilaraki.interniste@gmail.com)  
IF: 40701909 - INPE: 091092551- ICE: 001681227000058

FACTURE N° 2002263039  
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 26-02-2020

INPE : 093002574

Mme Farida EL FIHRI

Demande N° 2002263039  
Date d'examen : 26/02/2020

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA-A	Prise de sang Adulte	E25	E
0163	TSH	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B
0104	Calcium	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0131	Potassium	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0223	VS	B30	B

Total des B : 1030

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... \* **1518.50 DH \***  
**mille cinq cent dix-huit dirhams cinquante centimes**



## Vitamines

24/02/2018

### 25-OH-Vitamine D (D2+D3)

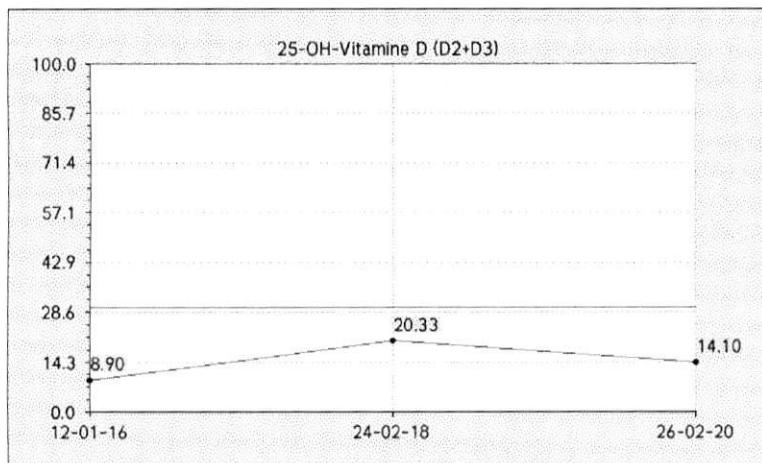
14,10 ng/mL

(30,00–100,00)

20,33

#### Domaine de référence Cobas6000 :

< 10 ng/ml	:	Carence
Entre 10 et 30ng/ml	:	Déficit
Entre 30 et 100 ng/ml	:	Normal
> 100 ng/ml	:	Toxique



Dossier n° 2002263039 de Mme Farida EL FIHRI

4 / 5



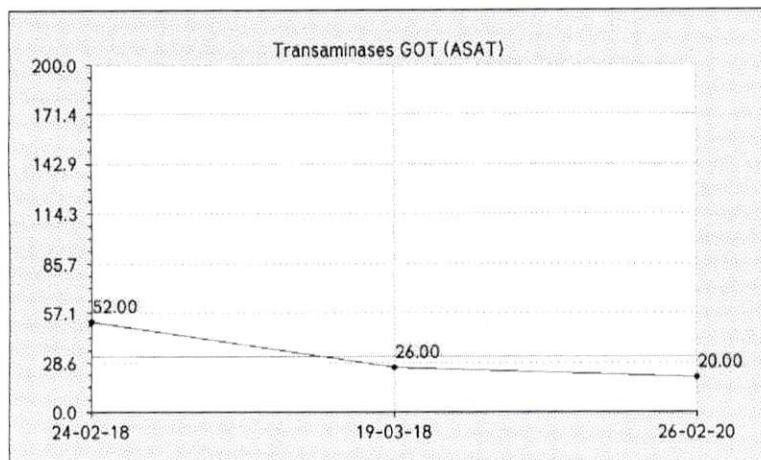
## Enzymologie

19/03/2018

**Transaminases GOT (ASAT)**  
(Dosage enzymatique)

20 U/L (0-32)

26

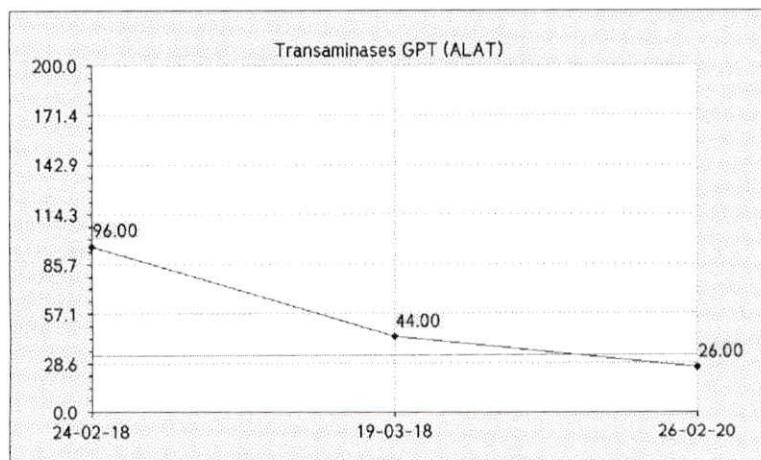


19/03/2018

**Transaminases GPT (ALAT)**  
(Dosage enzymatique)

26 U/L (0-33)

44



Dossier n° 2002263039 de Mme Farida EL FIHRI

3 / 5



## VITESSE DE SEDIMENTATION

Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen

24/02/2018

**VS 1ère heure**

4 mm

(<30)

6

**VS 2ème heure**

11 mm

16

## BIOCHIMIE

### Potassium (K)

(Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))

3,95 mmol/L (3,60-5,20)

24/02/2018

### Créatinine

(Dosage colorimétrique cinétique)

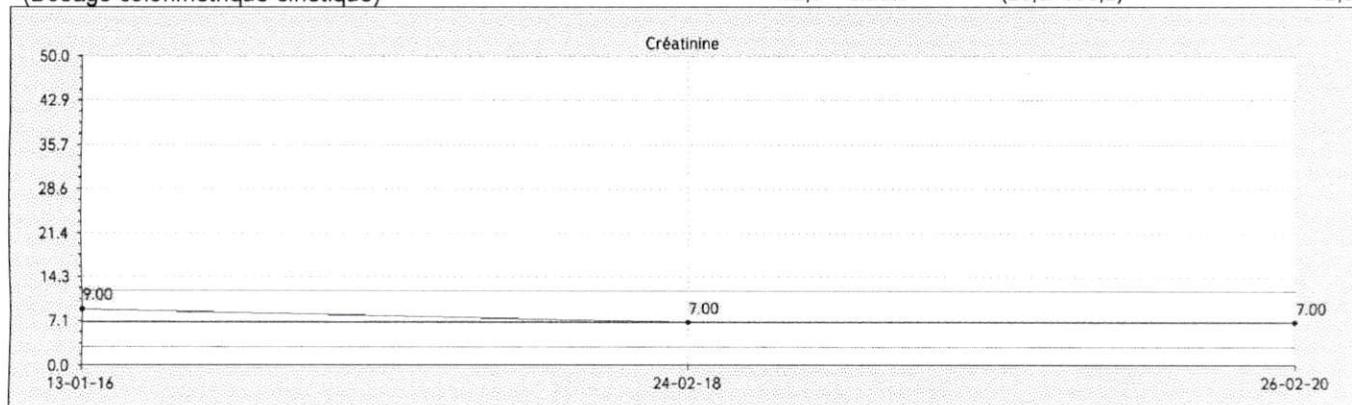
7,0 mg/L (3,0-12,0)

7,0

62,0 umol/l

(26,6-106,2)

62,0



### Calcium

(Arsenazo III)

91,6 mg/L (84,0-102,0)

96,6

2,29 mmol/L (2,10-2,55)

2,42

24/02/2018

### Glycémie à jeun

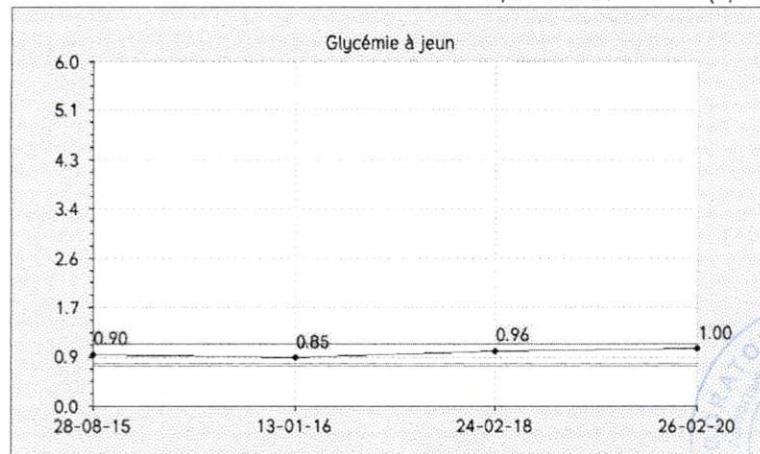
(Hexokinase G6PD-H)

1,00 g/L (0,74-1,09)

0,96

5,55 mmol/L (4,11-6,05)

5,33



Dossier n° 2002263039 de Mme Farida EL FIHRI

2 / 5

Dossier N° :	<b>2002263039</b>	Patient N° : <b>1508283051</b>
Résultats de :	<b>Mme Farida EL FIHRI</b>	
Né(e) le :	04/05/1957 – 62 ans	
N° CIN :		
390 BD BOURGOGNE		
20000 CASABLANCA		
0.00		

**Monsieur Le Dr RACHID LARAKI (Interniste)**

400 bd brahim roudani Maârif  
20000 CASABLANCA  
**05.22.98.14.07**

Edition du : 26-02-2020 à 11:37  
Dossier enregistré le **26-02-2020 08:47** par JAM

Prélèvement du 26/02/2020 à (heure non communiquée) par FIC

< Compte-rendu complet validé techniquement par : ZS >

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

## HEMATOCYTOLOGIE

### HEMOGRAMME

24/02/2018

<b>Leucocytes :</b>	3,980	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,900–10,200)	3,780
<b>Hématies :</b>	4,890	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,900–5,200)	4,760
<b>Hémoglobine :</b>	13,70	g/dL	(12,00–15,60)	13,50
<b>Hématocrite :</b>	41,5	%	(35,5–45,5)	39,9
VGM :	84,9	fL	(80,0–99,0)	83,8
TCMH :	28,0	pg	(27,0–33,5)	28,4
CCMH :	33,0	g/dL	(31,5–36,0)	33,8
RDW :	13,2	%	(0,0–18,5)	13,2
<b>Neutrophiles :</b>	51,5	%		41,8
Soit:	2 050	/mm <sup>3</sup>	(1 400–7 700)	1 580
<b>Eosinophiles :</b>	1,8	%		1,1
Soit:	72	/mm <sup>3</sup>	(20–580)	42
<b>Basophiles :</b>	1,5	%		0,5
Soit:	60	/mm <sup>3</sup>	(0–110)	19
<b>Lymphocytes :</b>	37,2	%		45,0
Soit:	1 481	/mm <sup>3</sup>	(1 000–4 800)	1 701
<b>Monocytes :</b>	8,0	%		11,6
Soit:	318	/mm <sup>3</sup>	(150–1 000)	438
<b>Plaquettes:</b>	251	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	(150–450)	245



Dossier n° 2002263039 – Mme Farida EL FIHRI

1 / 5

Nom pat. : El filhi  
Famille  
No pat. :  
Né :  
Age :  
Sexe :  
Taille : cm  
Poids : kg  
PA: mmHg  
Med.:  
Rem.:  
Di ???.??.?? ???:???:???

FC: 79/min  
Intervalles:  
RR 762 ms  
P 108 ms  
PQ 138 ms  
QRS 72 ms  
QT 392 ms  
QTc 451 ms

Axes:  
P 49 °  
QRS 26 °  
T 59 °

10 mm/mV

Rhythme régulier

TA = 173 mm

Age 45 26°

ABN de l'ECG et l'échocardiogr.

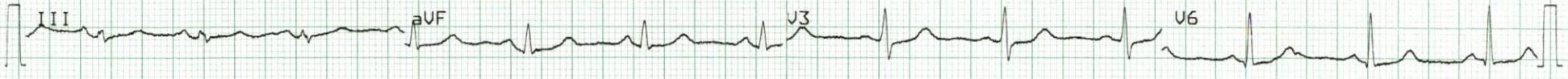
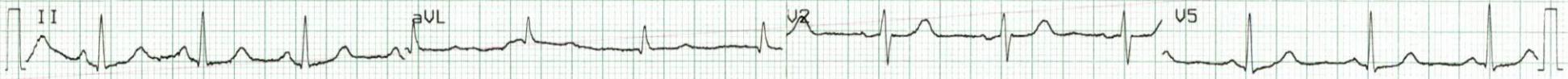
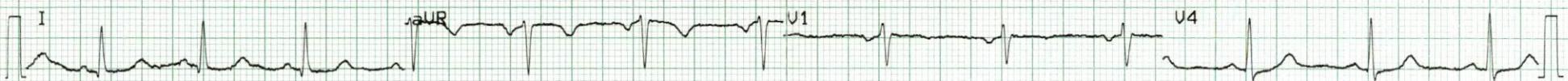
ST n

CP n

Enregistrement d'rythme CP n

الدكتور شحيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI  
Médecine Interne  
400, Bd Brahim-Roua n° 12  
2370 Casablanca  
Tel. : 05 22 92 16 69 Fax : 05 33 98 12 07

10 mm/mV



10 mm/mV

25 mm/s

0.05-35 Hz F50

SBS

AT-10 C 4.02

Dr Rachid LARAKI

Art. No. 2.157.012

Nom pat. :

No pat. :

Né :

Age :

Sexe :

Taille : cm

Poids : kg

PA: mmHg

Med.:

Rem.:

Di ???. ???. ???. ???:???:???

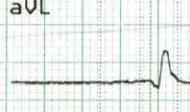
	I	II	III	aVR	aVL	aVF	V1	V2	V3	V4	V5	V6
P (mV)	0.10	0.16	0.06	-0.12	-	0.11	-0.08	-0.04	0.04	0.07	0.07	0.08
Q (mV)	-0.11	-0.09	-	-	-0.09	-0.03	-	-	-	-0.04	-0.09	-0.10
Qd (ms)	20	16	-	-	22	10	-	-	-	8	14	16
R (mV)	0.84	0.89	0.13	0.11	0.41	0.47	0.21	0.44	0.56	0.92	0.98	0.89
Rd (ms)	50	42	40	18	50	40	24	36	46	36	36	40
S (mV)	-	-0.05	-0.01	-0.85	-	-0.07	-0.53	-0.54	-0.36	-0.21	-0.13	-0.06
Sd (ms)	-	14	2	44	-	16	40	34	26	22	20	16
R' (mV)	-	-	0.05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R'd (ms)	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S' (mV)	-	-	0.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S'd (ms)	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J (mV)	-0.01	-0.04	-0.02	0.03	0.01	-0.03	0.04	0.01	-0.10	-0.09	-0.06	-0.04
ST (mV)	-0.01	0.00	0.02	0.01	-0.01	0.01	0.02	-	-0.02	-0.02	-0.01	-0.01
T (mV)	-0.03	0.26	0.13	0.01	-0.03	0.19	0.02	0.28	0.21	0.22	0.22	0.21
T' (mV)	0.15	-	-	-0.20	0.03	-	-0.01	-	-	-	-	-

10 mm/mV

10 mm/mV



PL.



50 mm/s



25 mm/s

10 mm/mV

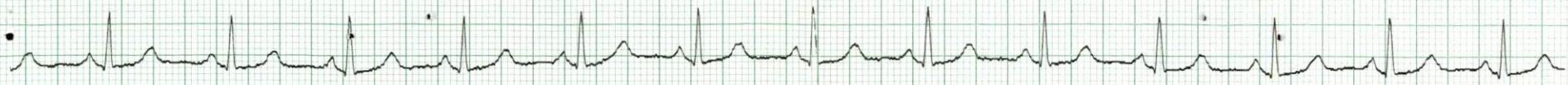
0.05-35 Hz F50

SBS AT-10 C 4.02

Dr Rachid LARAKI

Art. No. 2.157.012

22::5



ns

22::6



II

25 mm/s

10 mm/mV Di ???.?? Dr Rachid LARAKI

Art. No. 2.157.012